

La Burundi peine à trouver une solution à la crise énergétique nationale

PANA, 14 mars 2019 La transformation structurelle durable de l'économie en butte à la crise énergétique au Burundi Bujumbura, Burundi - La construction, la réhabilitation et/ou l'extension des infrastructures énergétiques est un défi préalable à la transformation structurelle durable de l'économie au Burundi où 98 % de la population, aussi bien urbaine que rurale, utilisent aujourd'hui encore le bois et le charbon de bois comme source d'énergie.

L'utilisation du bois comme source d'énergie accentue le déboisement estimé à 2% par an, référence faite au Plan national de développement du Burundi (PNB 2018-2027). Dans l'ensemble, le Plan montre que le secteur de l'énergie est dominé essentiellement par les énergies traditionnelles (bois, charbon de bois, biomasse) et, dans une moindre mesure, par l'énergie moderne (l'électricité et les produits pétroliers). Dans le détail, environ 98 % de la population burundaise, aussi bien urbaine que rurale, utilisent le bois et le charbon de bois comme source d'énergie surtout pour le chauffage et la cuisson des aliments; ce qui accentue le déboisement estimé à 2% par an. L'on apprend encore que sur un potentiel hydroélectrique évalué à 1.700 mégawatts (MW), seuls 300 MW sont techniquement et économiquement exploitables. Pour le moment, la puissance électrique installée est proche de 50 MW dont 32,9 MW de production nationale d'origine hydraulique. En réalité, les données du Plan démontrent que la consommation électrique reste faible, car inférieure à 30 kWh/habitant/an, ce qui est en-dessous de la moyenne africaine estimée à 150 kWh/habitant/an. Quant au taux d'accès à l'électricité, il est actuellement estimé à moins de 5% de la population et le nombre de ménages ayant accès à l'électricité est évalué à 7%, correspondant à 52,1% des ménages urbains et 10% des ménages ruraux. Au chapitre des défis du secteur, le Plan met en exergue l'accroissement de l'offre énergétique traditionnelle, la pression démographique, la réhabilitation et la construction des infrastructures, la maîtrise des pertes énergétiques et des coûts de production, la maîtrise des coûts des produits pétroliers ou encore le renforcement des capacités du personnel du secteur énergétique. D'un autre côté, il y a les défis de la diversification des sources d'énergie, la maintenance des équipements énergétiques, l'utilisation rationnelle des sources d'énergie traditionnelle (le bois, le charbon de bois) et l'atténuation des perturbations climatiques. Le Plan préconise des solutions passant par la maîtrise de la production d'énergie et la diminution de son coût pour faciliter le développement des activités transformatrices et de services. D'autres alternatives pour l'augmentation de la production énergétique passent par le développement de l'énergie solaire, de la biomasse et de l'énergie éolienne. Quant à la branche «électricité, gaz et eau», elle connaît une croissance tirée essentiellement par les programmes de construction des centrales hydroélectriques tant au niveau national que régional. Au niveau national, en plus des centrales hydroélectriques en cours de construction, il est prévu l'aménagement des centrales hydroélectriques sur les grandes rivières du pays comme Ruzibazi pouvant produire 17 MW, Kagunuzi (12 MW), Kabu (20 MW) et Jiji-Murembwe (50 MW). Au niveau régional, le Plan mise sur la poursuite des travaux de construction des centrales hydroélectriques régionales (Rusumo Falls : 80 MW, Ruzizi III : 147 MW) communes au Burundi, au Rwanda, à l'Ouganda et la Tanzanie. La solution à la crise énergétique nationale est encore attendue du tirage des lignes dans le cadre de la politique d'ouverture au marché régional de l'électricité dont la Haute tension (HT) de 220 KV qui doit relier le Burundi, le Rwanda et la Tanzanie. Une autre ligne HT 220 KV doit relier l'Est de la République démocratique du Congo au Burundi. Le Plan note que la crise énergétique au Burundi retarde l'exploitation d'un potentiel minier important, principalement le nickel, le vanadium, les phosphates et la carbonatite, la cassitérite et ses minéraux accompagnateurs, les platinoïdes, les terres rares, les divers minéraux industriels et les combustibles minéraux tels que la tourbe et les indices d'hydrocarbures.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});